

K E R E N

---

F I N A N C E



**Article 10 SFDR – Stratégie d'investissement durable**

## Stratégie d'investissement durable

---

### Sommaire

- 1) Résumé
- 2) Sans objectif durable
- 3) Les caractéristiques environnementales/sociales du produit financier
- 4) La stratégie d'investissement
- 5) La proportion d'investissement
- 6) Le contrôle des caractéristiques environnementales/sociales
- 7) Méthodes
- 8) Sources et traitement des données
- 9) Limites aux méthodes et aux données
- 10) Diligences raisonnables
- 11) Politique d'engagement
- 12) Indice de référence (facultatif)



## Résumé

---

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Ce dernier n'a pas donc pas d'objectif contraignant à atteindre.

Toutefois, pour juger du taux d'investissement durable du fonds, 6 critères principaux sont utilisés. Si ces derniers ne sont pas couverts, 3 critères secondaires et un tertiaire sont utilisés.

La notation ESG de Keren Finance s'appuie sur 13 critères au sein de chaque pilier E, S et G. La note attribuée à chaque critère est une note qualitative pouvant aller de 0 à 100, établie selon notre méthodologie propriétaire de notation. Par cette dernière, 9 indicateurs environnementaux et sociaux sont mis en avant, auxquels s'ajoutent 4 indicateurs de bonne gouvernance.

Le gérant du fonds fait en sorte de maximiser la couverture ESG, d'accroître son taux d'investissement durable, et d'améliorer sa note globale, tout en effectuant les exclusions sectorielles, normatives et des sociétés controversées (de niveau 5), comme le prévoit notre politique d'investissement responsable

Le scoring des émetteurs est effectué tous les mois par notre analyste ESG. Cela nous permet non seulement de noter les fonds, et de vérifier leur couverture ESG, mais aussi pour certains d'entre eux, de vérifier leur taux de green/social/sustainable bonds.

Différentes sources de données sont utilisées dans notre processus ESG. Nous nous sourçons via Sustainalytics, carbon4, et les documents audités publiés par les émetteurs.

Aucun indice spécifique n'est utilisé pour mesurer la performance ESG du fonds Keren Essentiels.



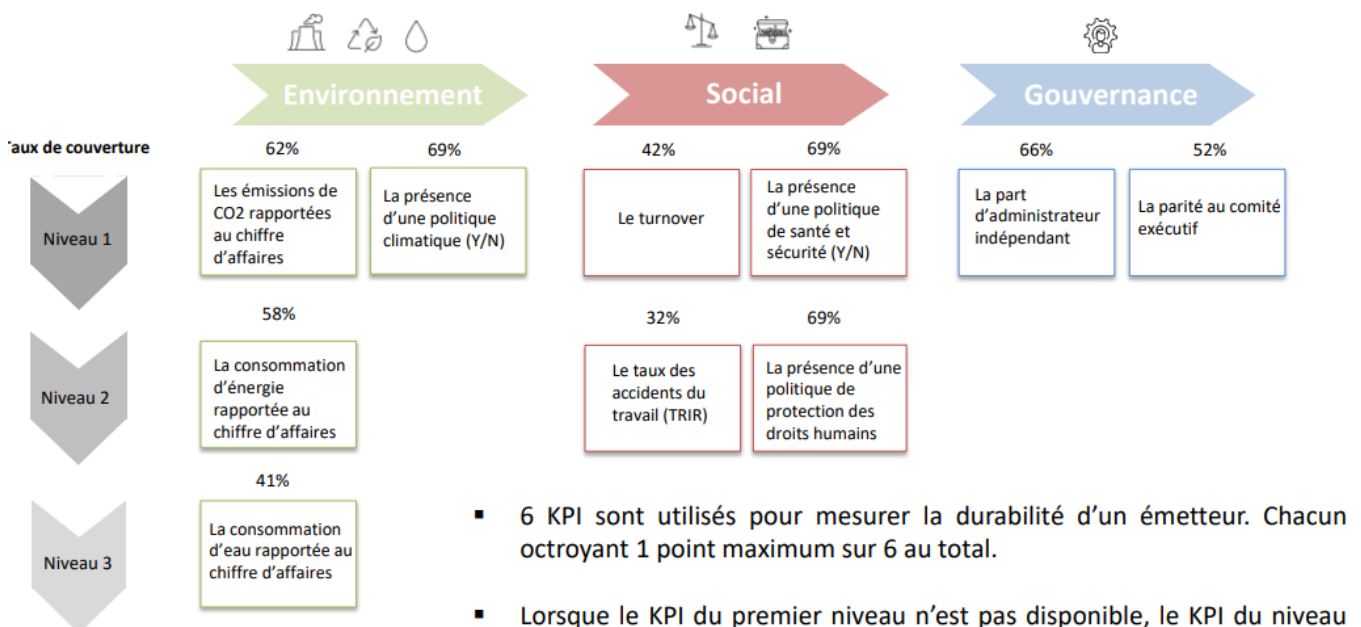
## Pas d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Toutefois, pour juger du taux d'investissement durable du fonds, 6 critères principaux sont utilisés.

Il s'agit des émissions de CO2 rapportées au chiffre d'affaires, de la présence d'une politique climatique (Y/N), du turnover, de la présence d'une politique de santé et sécurité (Y/N), de la part d'administrateurs indépendants et de la parité au comité exécutif.

Si ces derniers ne sont pas couverts, 3 critères secondaires et un tertiaire sont utilisés. Il s'agit de la consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires, du taux des accidents du travail, de la présence d'une politique de protection des droits humains, et de la consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires.



- 6 KPI sont utilisés pour mesurer la durabilité d'un émetteur. Chacun octroyant 1 point maximum sur 6 au total.
- Lorsque le KPI du premier niveau n'est pas disponible, le KPI du niveau suivant est utilisé.
- L'émetteur sera considéré comme durable si son score est de supérieur ou égal à 3/6, ce qui exclut 40% de l'univers.



## Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

---

La notation ESG de Keren Finance s'appuie sur 13 critères au sein de chaque pilier E, S et G. La note attribuée à chaque critère est une note qualitative pouvant aller de 0 à 100, établie selon notre méthodologie propriétaire de notation. Par cette dernière, 9 indicateurs environnementaux et sociaux sont mis en avant.

### Le facteur « Environnement » comprend:

- o Le total des émissions CO2 rapporté au chiffre d'affaires
- o La consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires
- o La présence d'une politique sur le changement climatique

### Le facteur « Social » comprend:

- o Le pourcentage de turnover dans la société
- o La présence d'une politique de non-discrimination
- o Le taux d'accident du travail
- o La présence d'une politique sur la protection des droits humains
- o La présence d'une politique de juste rémunération
- o La présence d'une politique sur le changement anti-corruption



## Stratégie d'investissement

---

Le gérant du fonds fait en sorte de maximiser la couverture ESG, d'accroître son taux d'investissement durable et d'améliorer sa note globale, tout en effectuant les exclusions sectorielles, normatives et des sociétés controversées (de niveau 5), comme le prévoit notre politique d'investissement responsable.

Aux 9 critères environnementaux et sociaux s'ajoutent 4 critères de gouvernance dans l'évaluation ESG des sociétés bénéficiaires des investissements. Ces critères sont les suivants :

- La part d'administrateurs indépendants
- La part de femme au sein du comité exécutif
- La part d'administrateurs indépendants dans le comité d'audit
- L'âge moyen du conseil d'administration

De plus, une mesure du préjudice causé par les émetteurs s'effectue via l'analyse du niveau de controverse de ces derniers, fourni par Sustainalytics. D'autres indicateurs sont également utilisés tels que la part des encours détenus dans des sociétés ayant violé le Pacte Mondial des Nations Unies ou les directives de l'OCDE par le passé, celles dont les processus veillant au respect de ces normes sont insuffisants, ou encore celles dont l'activité a un impact sur la biodiversité des zones considérées comme sensibles.





## Proportion d'investissement

---

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- ❖ **de 60% à 100%** sur les marchés d'actions, de tous secteurs, hors pays émergents dont :
  - **De 60% à 100%** aux marchés des actions françaises
  - **De 60% à 100%** aux actions de petite (< 5 Mds d'€)
  - **De 0% à 10%** sur des actions hors France
- ❖ **De 0% à 40%** en instruments de taux du secteur privé de toutes notations ou non notés, émis par des émetteurs de la zone euro ou libellés en euro, y compris en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion, ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notés. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à ces notations et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note et prendre ses décisions à l'achat, ou en cas de dégradation, afin de décider de les céder ou de les conserver.

L'OPCVM est géré dans une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt comprise entre 0 et +8.

- ❖ **de 0% à 40%** en Obligations convertibles libellées en euro.
- ❖ **de 0% à 10%** au risque de change sur des devises hors euro ou sur des marchés autres que le marché français.

L'OPCVM peut être investi :

- En actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- **Jusqu'à 10%** de son actif net en OPCVM de droit français ou européen, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.
- En dépôts, emprunts d'espèces, liquidités

Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques action, de taux.



## Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

---

Le scoring des émetteurs est effectué tous les mois par notre analyste ESG. Cela nous permet entre autres de noter les fonds, de déterminer leur couverture ESG.

Nous procédons selon différentes périodicités, à des contrôles, comme par exemple :

- Vérifier que les scores ESG des fonds correspondent bien au score de chaque émetteur pondéré par leurs poids dans chaque fonds.
- Vérifier qu'il n'y a pas de dégradation significative de la note et/ou de la couverture ESG.
- Vérifier que les notes affichées correspondent bien à celles présentes dans le modèle de scoring.
- Vérifier que les conditions d'override des notes de notre modèle quantitatif par celles des analystes sont respectées.

Un point d'attention est également accordé à la cohérence des notes ESG attribuées par Keren vis-à-vis de celles de sustainalytics, sur la trajectoire climatique des fonds et leur niveau de controverse.

Après la réalisation d'une analyse qualitative, nous vérifions également que les notes attribuées à chacun des critères correspondent bien aux commentaires associés. Ces derniers devront justifier par exemple, de la présence de la politique correspondante (droits de l'homme/lanceurs d'alertes/non-discrimination).

Un contrôle des pondérations est également effectué sur les piliers, le pilier E représentant 30% de la note, le S 30% et le G 40%. ; mais aussi sur les KPI, qui sont équipondérés dans chacun des piliers.





## Méthodes

Bien que le fonds fasse la promotion des caractéristiques E, S et G, ce dernier n'a pas d'objectif contraignant à atteindre.

Keren Finance veille toutefois à maximiser la couverture des émetteurs détenus en portefeuille, ainsi que leur note ESG. Pour cela, elle a embauché un analyste ESG dédié, et 4 de ses membres ont été certifié CESGA (Certified ESG Analyst) au cours de l'année 2022. Cela a permis d'accroître drastiquement la couverture ESG des fonds, en réalisant près de 200 analyses qualitatives. Une stratégie d'engagement a également été réalisée auprès des émetteurs, dans l'optique d'accompagner le développement de leur stratégie ESG, et de récupérer des informations supplémentaires.

En ce sens, nombre de nos fonds ont vu leur couverture et leur note ESG croître fortement en l'espace d'un an :

Scoring ESG au 31/12/2021

|                                                                                            | Taux de couverture ESG du portefeuille* | Note ESG Globale (sur 100)** | Rang ESG dans univers d'investissement*** | Note E (sur 100) | Note S (sur 100) | Note G (sur 100) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>FONDS ACTIONS</b>                                                                       |                                         |                              |                                           |                  |                  |                  |
| <b>Keren Essentiels</b><br>Actions françaises                                              | ★ 94,0%                                 | 57/100                       | 54,7%                                     | 60/100           | 57/100           | 53/100           |
| <b>FONDS DIVERSIFIES</b>                                                                   |                                         |                              |                                           |                  |                  |                  |
| <b>Keren Patrimoine</b><br>Diversifié                                                      | ★ 92,0%                                 | 54/100                       | 48,8%                                     | 55/100           | 62/100           | 47/100           |
| <b>Keren Fleximmo</b><br>Diversifié                                                        | 📊 77,7%                                 | 47/100                       | 50,3%                                     | 50/100           | 46/100           | 46/100           |
| <b>Keren Diapason</b><br>Diversifié                                                        | 📊 82,1%                                 | 57/100                       | 56,7%                                     | 55/100           | 60/100           | 56/100           |
| <b>Flexible Euro Balanced</b><br>Diversifié                                                | 📊 87,2%                                 | 52/100                       | 48,1%                                     | 52/100           | 59/100           | 47/100           |
| <b>FONDS OBLIGATAIRES</b>                                                                  |                                         |                              |                                           |                  |                  |                  |
| <b>Keren Corporate</b><br>Obligations et autres TNC en €                                   | 📊 87,7%                                 | 50/100                       | 46,2%                                     | 53/100           | 55/100           | 44/100           |
| <b>Keren Haut Rendement 2025</b><br>Obligations et autres titres de créance internationaux | 📊 84,7%                                 | 50/100                       | 45,7%                                     | 52/100           | 54/100           | 46/100           |
| <b>Keren Crédit ISR</b><br>Obligations et autres titres de créance libellés en €           | ★ 95,1%                                 | 61/100                       | 65,9%                                     | 62/100           | 69/100           | 57/100           |
| <b>FONDS PARTENAIRES</b>                                                                   |                                         |                              |                                           |                  |                  |                  |
| <b>Continuo</b>                                                                            | 📊 50,2%                                 | 32/100                       | 29,9%                                     | 30/100           | 34/100           | 32/100           |
| <b>N.S</b>                                                                                 | 📊 88,8%                                 | 51/100                       | 45,3%                                     | 49/100           | 61/100           | 45/100           |
| <b>R Pur</b>                                                                               | 📊 74,8%                                 | 51/100                       | 51,2%                                     | 53/100           | 54/100           | 49/100           |

Scoring ESG au 31/12/2022

|                                                                                  | Taux de couverture ESG du portefeuille* | Note ESG Globale (sur 100)** | Rang ESG dans univers d'investissement | Note E (sur 100) | Note S (sur 100) | Note G (sur 100) |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>FONDS ACTIONS</b>                                                             |                                         |                              |                                        |                  |                  |                  |
| <b>Keren Essentiels</b><br>Actions françaises                                    | ★ 95,5%                                 | 57/100                       | 51,9%                                  | 62/100           | 61/100           | 51/100           |
| <b>FONDS DIVERSIFIES</b>                                                         |                                         |                              |                                        |                  |                  |                  |
| <b>Keren Patrimoine</b><br>Diversifié                                            | ★ 93,5%                                 | 57/100                       | 45,8%                                  | 62/100           | 66/100           | 46/100           |
| <b>Keren Diapason</b><br>Diversifié                                              | ★ 100,0%                                | 67/100                       | 63,7%                                  | 70/100           | 73/100           | 60/100           |
| <b>FONDS OBLIGATAIRES</b>                                                        |                                         |                              |                                        |                  |                  |                  |
| <b>Keren Corporate</b><br>Obligations et autres TNC en €                         | ★ 91,5%                                 | 55/100                       | 46,8%                                  | 59/100           | 63/100           | 44/100           |
| <b>Keren Crédit ISR</b><br>Obligations et autres titres de créance libellés en € | ★ 99,1%                                 | 66/100                       | 73,0%                                  | 63/100           | 77/100           | 59/100           |
| <b>Keren Recovery 2027</b>                                                       | 📊 75,8%                                 | 46/100                       | 38,8%                                  | 48/100           | 49/100           | 39/100           |
| <b>FONDS PARTENAIRES</b>                                                         |                                         |                              |                                        |                  |                  |                  |
| <b>Continuo</b>                                                                  | ★ 93,9%                                 | 53/100                       | 45,2%                                  | 52/100           | 60/100           | 49/100           |
| <b>N.S</b>                                                                       | ★ 98,5%                                 | 61/100                       | 51,3%                                  | 67/100           | 71/100           | 49/100           |
| <b>R Pur</b>                                                                     | 📊 83,4%                                 | 57/100                       | 54,4%                                  | 62/100           | 63/100           | 49/100           |
| <b>GESTION PRIVEE</b>                                                            |                                         |                              |                                        |                  |                  |                  |
| <b>Total GP</b>                                                                  | 📊 87,4%                                 | 51/100                       | 39,3%                                  | 50/100           | 53/100           | 36/100           |

Par exemple, Keren Essentiels a vu sa couverture grimper de 1,5p, gardant la bonne note de 57/100.



## Sources et traitement des données

---

Différentes sources de données sont utilisées dans notre processus ESG, afin de répondre à des objectifs différents.

Nous nous sourçons via Sustainalytics et carbon4 pour :

- ❖ Monitorer le niveau de controverse des sociétés détenues
- ❖ Déterminer leur impact sur l'évolution de la température à horizon 2100
- ❖ Evaluer l'alignement taxonomie des portefeuilles
- ❖ Effectuer notre propre scoring des émetteurs
- ❖ Mesurer la cohérence de notre modèle avec le scoring de sustainalytics

Sustainalytics est une société indépendante de recherche, de notation et d'analyse en matière d'ESG et de gouvernance d'entreprise qui aide les investisseurs du monde entier à développer et à mettre en œuvre des stratégies d'investissement responsable.

Carbon4 Finance est une société de conseil qui fournit des solutions de transition bas carbone et de données climatiques pour les secteurs financiers.

Nous utilisons également les documents fournis par les émetteurs (rapport annuel / document d'enregistrement / rapport RSE) pour effectuer nos propres notations qualitatives.

Aucune donnée n'est estimée par Keren Finance. Nous utilisons les données brutes, que nous pondérons selon le niveau d'importance associé, en vue d'attribuer une note ESG.



## Limites aux méthodes et aux données

---

Les données utilisées sont mises à jour tous les 6 mois en vue de limiter au maximum l'utilisation de données obsolètes.

Si parmi les 13 critères utilisés, certains n'ont pas accès à la donnée la plus récente, une recherche sur les 3 dernières années est effectuée.

Si aucune donnée n'est disponible, alors la note attribuée au critère correspondant est nulle.

Ainsi, les émetteurs ne publiant pas ou peu de données sont impactés négativement par notre modèle de scoring.

C'est en ce sens que des analyses qualitatives sont réalisées, parfois accompagnées de contact direct auprès des entreprises, pour recueillir un maximum de données.

La même méthode est utilisée auprès de tous les émetteurs détenus en portefeuille via notre scoring 13 critères. Une méthode plus fournie est utilisée pour notre fonds ISR, disposant de 25 critères.

Aucun émetteur n'est ainsi favorisé par rapport à un autre, tant dans l'approche best-in-class, que dans notre processus de notation.



## Due diligences

---

Conformément à notre politique d'investissement responsable, Keren Finance veille à ne pas investir dans les sociétés contribuant à la production d'armes conventionnelles telles que précisé dans le traité d'Oslo et la convention d'Ottawa (mine anti personnelle, armes à sous-munitions), les pays non-coopératifs fiscalement (selon l'Union Européenne), les sociétés contribuant à l'atteinte à la dignité humaine (Principes directeurs des Nations Unies), et le Tabac (conviction).

Pour effectuer les contrôles nécessaires, notre base de donnée ESG a été introduite dans notre « order management system ». Cela permet au gérant d'anticiper l'impact de ses arbitrages potentiels sur la performance ESG de son portefeuille, par des contrôles pre-trade automatisés si des dispositions réglementaires et / ou statutaires sont spécifiées. Il retrouvera par exemple, pour le fonds, et pour chaque émetteur :

- ❖ La note ESG
- ❖ La note E
- ❖ La note S
- ❖ La note G
- ❖ Le taux de couverture
- ❖ Les 14 PAI environnementaux et sociaux tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie (renouvelable ou non), l'exposition au secteur des énergies fossiles, le montant des déchets dangereux, la diversité du conseil d'administration, l'exposition aux armes controversées, ...
- ❖ Le niveau de controverse

Les équipes de contrôle interne vérifient l'intégrité et la traçabilité les données du modèle de notation, le suivi des actions d'engagement avec les entreprises, la suivi des controverses éventuelles, l'absence de forte détérioration des données de couverture et de notation ESG, etc.



## Politique d'engagement

---

Keren Finance est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (P.R.I) depuis septembre 2020. En devenant signataire des PRI, Keren Finance s'engage à :

- ❖ Intégrer les questions de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise (ESG) dans l'analyse des investissements et les processus décisionnels
- ❖ Être un actionnaire actif et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété
- ❖ Rechercher des informations appropriées sur les questions ESG par les entités dans lesquelles nous investissons
- ❖ Promouvoir l'acceptation et la mise en œuvre des Principes dans le secteur de l'investissement
- ❖ Travailler avec le Secrétariat des PRI et d'autres signataires pour améliorer leur efficacité dans la mise en œuvre des Principes
- ❖ Faire un rapport sur nos activités et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des principes

Politique de vote aux assemblées générales :

- ❖ La gouvernance étant au cœur de nos préoccupations ESG, Keren Finance s'engage à analyser les résolutions et à prendre part aux votes lors des assemblées générales de toutes les sociétés dans lesquelles nous détenons au moins de 5% du capital. Au regard des positions actuellement détenues, cela représente une part non-significative des sociétés présentes dans nos portefeuilles.
- ❖ En outre, Keren Finance s'engage à abaisser ce seuil de détention de 10% tous les ans, de sorte à augmenter graduellement sa participation aux assemblées générales et permettre à la société de formaliser une politique de vote respectueuse des valeurs qu'elle entend promouvoir.



## Indice de référence désigné

---

Aucun indice spécifique n'est utilisé pour mesurer la performance ESG du fonds Keren Essentiels.

